

MAIRIE D'ARBONNE-LA-FORET

58 Rue de la Mairie - 77630 ARBONNE-LA-FORET

Tél : 01 60 66 44 16 - Fax : 01 64 14 00 46

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune ARBONNE-LA-FORET
se réunira, en séance ordinaire le 09 avril 2024, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Approbation du procès-verbal de séance du 06 mars 2024,
- Institution et ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuse (choix de la méthode de calcul),
- Participation financière pour le voyage des aînés 2024,
- Participation financière pour le repas des aînés 2024,
- imputation de l'article 623 dans le cadre de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,
- Approbation es comptes de gestion 2023 (Commune, Caisse Des Ecoles, C.C.A.S),
- Vote des comptes administratifs 2023 (Commune, Caisse Des Ecoles, C.C.A.S),
- vote des 3 taxes foncières (bâties et non bâties),
- Affectation du résultat (Commune),
- Vote des budgets primitifs 2024 (Commune, Caisse Des Ecoles),
- Questions diverses.

Fait Arbonne-la-Forêt, le 28 mars 2024

Le Maire



Anthony Vautier